Choix des options au semestre 2 à Nancy

Par **Vardaria**, le **18/01/2011** à **18:58**

Bonjour ou bonsoir

Je suis en L 3 parcours droit de l'entreprise. J'ai choisi mes options pour le deuxième semestre au début du 1er semestre. J'ai pris droit judiciaire privé, droit fiscale des personnes et comptabilité et bilan. Mais voilà j'hésite sur cette dernière option avec le droit institutionnel de l'UE.
Je ne sais pas trop ce que l'on va apprendre dans comptabilité et bilan.

J'aimerai devenir avocate, ou au pire juriste d'entreprise. Je me doute que dans cette dernière hypothèse comptabilité et bilan devrait être le premier choix. Mais j'ai l'impression que cette matière est plus destinée pour les comptables plutôt que pour les juristes. De plus au risque de paraître antinomique les comptes de résultats, pertes bilans etc... m'ennuient un peu. Si je devais travailler dans une entreprise je préférais le côté juridique.

J'ai un doute merci de m'éclairer.

Par **bulle**, le **18/01/2011** à **21:20**

Bonsoir Vardaria,

L'année dernière j'étais en parcours droit de l'entreprise et j'avais pris exactement les mêmes options que toi au 2eme semestre. Cette année, je suis en M1 fiscalité et sociétés et je peux te dire que le cours de compta et bilans m'a été très pratique pour le droit fiscal. Cela sert toujours d'avoir quelques connaissances en comptabilité.

Cependant, l'utilité de cette matière va dépendre du domaine vers lequel tu veux t'orienter après. Que veux tu faire comme M1?

Pour te faire une idée, tu peux toujours aller au premier cours de compta et voir si la matière te plait. Au pire, si ce n'est pas le cas tu peux changer cette option au secrétariat avant que les groupes de TD ne soient affichés.

Je ne te conseille pas de choisir cette matière si tu dis qu'elle risque de t'ennuyer. Je rajouterais que nombreux de mes camarades ont eu de très très mauvaises notes au partiel de l'année dernière. Cela n'a pas été mon cas car j'ai été refaire tous les exercices fournis sur l'ent ainsi que le partiel de l'année précédente sachant que celui qu'on a eu était en tous points identique (au mot près). Il s'agit d'une matière qui demande pas mal de réflexion et de

travail alors attention à ne pas te tromper dans ton choix.

(~~)

J'espère que j'ai pu éclairer ta lanterne Image not found or type unknown

Bonne soirée

Ps: attention à toi je suis la chasseuse officielle de membres de forum qui ne commencent :))

pas leur message par un bonjour/bonsoir Image not found or type unknown

Bulle

Par **SedLex**, le **18/01/2011** à **22:06**

[quote="bulle":5taqqwvw]Au pire, si ce n'est pas le cas tu peux changer cette option au secrétariat avant que les groupes de TD ne soient affichés.
[/quote:5taqqwvw]

Alors là je dis: méfiance, méfiance et re-méfiance. On ne peut pas faire confiance à :D

l'Administration. Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **19/01/2011** à **07:10**

Bonjour SedLex,

Dans quelle fac es tu?

En fait, à Nancy, on nous a obligé à choisir tous nos cours pour le 2eme semestre dès septembre donc on peut aller à l'administration directement et demander à changer d'option/de fonda. De plus, d'après ce que j'ai vu le 1er cours de Compta sera le lundi après midi donc si Vardaria souhaite y assister pour voir si la matière lui convient, elle pourra changer cette option dès le mardi si ce n'est pas le cas. Au 2eme semestre, les TD nous sont imposés d'office et ils nous sont communiqués le vendredi de la 2eme semaine de cours donc on peut encore changer ses cours jusqu'au jeudi environ.

Mais certes il ne faut pas trop tarder dès que l'on a pris sa décision au risque de se retrouver avec un cours que l'on ne veut plus suivre.

Bonne journée à toi

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:)

Image not found or type unknown

Bulle

Par **Vardaria**, le **23/01/2011** à **20:20**

Bonsoir,

Merci pour ta réponse Bulle elle est claire.

Mais je suis un peu perdue. Comme je l'ai déjà dit j'aimerai devenir avocate cependant je ne sais pas trop dans quel domaine. De plus deux masters me tentent le même que le tient et celui du droit privé patrimonial et notarial. Je suis en réalité un peu perdue et perplexe quant à mon avenir.

Je vais assister aux deux cours pour me faire mon idée.

Si on ne prend pas compta et bilan aurai-je réellement des lacunes en droit fiscal ?

Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés